

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	8 (1920)
<b>Heft:</b>	101
<b>Artikel:</b>	Mme Elna Munch
<b>Autor:</b>	Munch, Elna
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-255900">https://doi.org/10.5169/seals-255900</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mme Avril de Ste-Croix (France) s'étonne qu'après 40 ans de lutte l'idée abolitionniste n'ait pas encore en tous pays remporté une victoire définitive. Ne serait-ce pas que les femmes elles-mêmes n'ont pas saisi l'importance de la lutte? Elles ont accepté comme un dogme la nécessité de la réglementation du vice par l'Etat. Aujourd'hui elles réclament le droit de vote, et il faut qu'il leur serve à abolir l'esclavage de leur sexe et à l'établissement d'une morale unique. « Tant que pour un acte commis en commun la femme seule est déshonorée, le bulletin de vote ne servira à rien. » Mme Avril rappelle les travaux de la Commission extra-parlementaire, au début nettement réglementariste, et forcée, à la suite de ses études, de conclure dans un sens nettement abolitionniste. L'oratrice insiste sur l'inefficacité hygiénique, sur le danger moral de la « maison », établie quelquefois à la porte d'établissements d'éducation et qui vicie l'imagination et le corps de la jeunesse. Celle-ci doit être éclairée sur les dangers qu'elle court, et la mère n'a pas le droit de laisser aux hasards de la rue ou de l'école le soin d'instruire son fils sur le grand et saint mystère de la transmission de la vie. Les femmes elles-mêmes ont besoin d'être développées sur les questions morales si elles veulent contribuer à l'établissement d'une vraie justice.

Mme Avril raconte le travail admirable qu'ont fait depuis quelques années le Dr Arthur Vernes et ses collaborateurs qui ont ouvert à Paris trois dispensaires libres où les vénériens (hommes et femmes) viennent par milliers recevoir les soins nécessités par leur état. Ces instituts prophylactiques sont une éclatante démonstration de la thèse des abolitionnistes, qui ont toujours nié et combattu le principe des mesures coercitives exercées sur un seul sexe.

Le Dr Robinson (Etats-Unis), venue dans son uniforme de capitaine-médecin de l'armée américaine, rapporte sur ses expériences au front et aux Etats-Unis où un effort gigantesque a été fait en vue de combattre les maladies vénériennes, et où, le plus possible, hommes et femmes ont été soumis aux mêmes règlements. Ce rapport très étendu et documenté ne peut être résumé dans ce compte-rendu très succinct.

La discussion suivant ces exposés donna à M. Auguste de Morsier (Genève) l'occasion de s'élever une fois de plus contre la réglementation que notre ville persiste à conserver, malgré les expériences fâcheuses au point de vue de la santé publique. Le système réglementariste, qui fait fallite un peu partout, renait de ses cendres sous une forme médicale (néo-réglementarisme) dans les pays qui ont aboli la police des mœurs. Il est du devoir des abolitionnistes de dénoncer ce péril nouveau qui conduira fatalement aux mêmes abus que l'ancien régime.

Une séance comme celle-là ne peut éveiller dans le cœur de toute femme qui réfléchit qu'un grand intérêt, et aussi une grande tristesse. Partout, dans tous les domaines, que de progrès accomplis! Et dans le domaine moral que d'arrière, de préjugés surannés, que d'indifférence, même chez les femmes! D'immenses efforts sont tentés, mais ils ne soulèvent pas les masses.

Les femmes demandent l'égalité politique, c'est excellent; l'égalité économique, c'est fort bien; mais quand donc réclameront-elles unanimément, universellement l'égalité morale? Et quand comprendront-elles que cette égalité doit s'établir sur un plan élevé?

Les années de désarroi que nous vivons, n'ont-elles pas obscurci le sens moral chez les femmes et savons-nous encore éléver assez haut le flambeau qui éclaire et qui guide, qui fortifie le courage de ceux qui trébuchent, et qui réjouit ceux dont le pas est assuré?

Le flambeau que nous tenons pour l'heure, d'une main si vacillante, ne le laissons pas échapper et s'éteindre dans la boue du chemin. Qui donc aurait le pouvoir de le rallumer?

E. F.N.

## VI. La protection de l'enfance

Dans une autre séance de section, Mme Steinwick, Norvégienne, parla de la récente loi de son pays, qui reconnaît à l'enfant né hors mariage les mêmes droits qu'aux enfants légitimes: droit de porter le nom du père, d'hériter de lui, etc. Cette loi, qui rencontra au début une violente opposition dans le public, fonctionne maintenant sans difficultés.

Miss Lathrop est à la tête du Bureau officiel pour le Bien de l'Enfance (Childrens' Bureau), créé il y a huit ans par le gouvernement des Etats-Unis. Les législations des Etats du nord de l'Amérique différant beaucoup les unes des autres, le besoin se fait sentir d'unifier certaines dispositions, entre autres celles se rapportant à l'instruction des enfants et à leur travail industriel. Pour atteindre ce but, un centre d'informations, d'influence, était nécessaire. Le premier travail de ce bureau consista à faire des enquêtes sur la situation des enfants, sur les conditions morales et économiques dans lesquelles ils naissent et sont élevés, ainsi que sur la situation financière des parents. Plus le salaire du père est élevé, plus la mère reste à la maison; ce n'est guère que poussée par la nécessité qu'elle va gagner sa vie. Il faut arriver à protéger la maternité, à reconnaître à la profession maternelle une valeur économique égale à celle de la profession du père: la dignité et la responsabilité des mères en seront accrues.

Afin de donner le plus d'extension possible au travail de ce bureau, 17.000 comités furent constitués aux Etats-Unis, et grâce à leurs efforts et à la collaboration de nurses, six millions d'enfants furent pesés et mesurés dans l'espace de quelques mois. A la tête du département de l'hygiène de ce bureau se trouvent des spécialistes qui s'efforcent avant tout d'empêcher que les enfants commencent trop tôt à gagner, car ils s'en ressentent toute leur vie. On voudrait arriver à éléver, dans tous les Etats-Unis, jusqu'à 16 ans si possible, l'âge de sortie de l'école des enfants qui correspondent presque toujours au moment où les parents exigent d'eux un travail rémunérateur.

Miss Lathrop a été appelée par Masaryk pour fonder en Tchéco-Slovaquie un bureau sur le modèle de celui qu'elle dirige en Amérique.

La recherche en paternité existe aux Etats-Unis. Si le père disparaît, l'Etat prend à sa charge l'entretien de l'enfant. Mais, dit Miss Lathrop, il devrait être question, non pas d'enfants illégitimes, mais bien de parents illégitimes. La mortalité des enfants nés hors mariage est trois fois plus élevée que celle des autres enfants.

Lucy Durot.

## Quelques silhouettes de congressistes

(Suite et fin)

Mme Elna Munch.

Grande, blonde, forte, un beau type calme et maternel à la fois de femme du Nord, ainsi se présente une des premières femmes

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* des 10 et 25 juillet 1920.

députées d'Europe, Mme Munch, membre de la Chambre Basse de Danemark. Son élection remonte à 1918, les Danoises ne possédant le droit de vote que depuis 1915, et l'ayant pratiqué seulement deux fois depuis lors: une fois sur une question de politique étrangère, la cession des Antilles aux Etats-Unis, la seconde fois pour les élections parlementaires.

Mme Munch — dont le mari a été pendant la guerre ministre de la Défense nationale — a fait de fortes études de mathématiques avant de prendre la tête du mouvement suffragiste danois. Elle le mena si bien que, lorsque les femmes obtinrent le suffrage municipal, elle entra immédiatement, et comme tout naturellement, au Conseil municipal de Copenhague. Son influence y est très grande; c'est elle qui y a pris l'initiative de créer des « maisons pour familles ayant de nombreux enfants », maisons qui contiennent une cuisine commune, des chambres spéciales pour enfants, des places de jeux, etc., afin de permettre aux mères de famille de se livrer à leur travail sans que les enfants en souffrent. C'est également sur la proposition de Mme Munch qu'un mouvement pour la réorganisation des écoles danoises a pris naissance.

Au Parlement, Mme Munch prit part dès la première session au grand débat financier, en réclamant pour les femmes fonctionnaires le même traitement que pour les hommes, leur admission à toutes les charges au même titre que les hommes et les mêmes droits économiques que les hommes dans le mariage. Sur le premier point, elle a obtenu satisfaction, ayant travaillé opiniâtrement comme membre de la Commission parlementaire de la réforme des salaires; les deux autres sont encore pendantes, mais Mme Munch a déjà pris la parole plusieurs fois à la Chambre sur ces sujets contre des adversaires des droits de la femme, une fois à propos des droits égaux de la femme et de l'homme à l'assurance-vieillesse et invalidité, une autre fois à propos de l'admission des femmes au pasteurat.

Habituée aux débats parlementaires, Mme Munch parle bien, avec une précision et une logique dues certainement à l'influence de ses études premières, mais aussi avec un humour malicieux dont se souviendra le public genevois, auquel elle a eu la courtoisie de s'adresser en français. Ne lui a-t-elle pas raconté que, lorsqu'elle présenta son passeport à la station-frontière de Bâle, le gendarme, voyant son titre de députée, lui dit carrément: « Il n'est pas nécessaire que vous veniez: nous avons ici assez d'hommes imbéciles qui votent! — C'est précisément pourquoi, répondit-elle, il est nécessaire d'envoyer au Parlement quelques femmes intelligentes! »

#### Mme de Witt-Schlumberger.

La présidente de l'Union française pour le Suffrage des Femmes n'est pas une inconnue à Genève: n'y a-t-elle pas prononcé en 1913 une conférence sur le *Rôle moral du suffrage féminin* (publiée ensuite en tirage à part de notre journal), qui fit profonde impression sur beaucoup de femmes jusque-là persuadées que le suffrage féminin était la revendication de quelques écervelées, et qui compriront, après avoir entendu Mme de Witt, qu'aucune femme, à moins d'avoir une pierre à la place du cœur, n'avait le droit de se tenir à l'écart de ce mouvement.

C'est que c'est par la voie qui amène le plus de femmes au suffrage, celle des réformes sociales en faveur desquelles les tentatives les mieux intentionnées restent lettre morte tant que nous n'avons pas le bulletin de vote, que Mme de Witt est venue à notre revendication. Petite-fille de Guizot (et les lettres familiales du grand historien-homme d'Etat font souvent mention de « Marguerite », l'une des filles de sa fille aînée Henriette, en même temps que de sa sœur, de ses cousins et cousines, de cette façon charmante qui n'appartient qu'à un grand-père parlant de ses petits-enfants), fille de Mme de Witt-Guizot, l'auteur de tant de petits chefs-d'œuvre de littérature enfantine, Mme de Witt-Schlumberger débute dans la vie active en étant une heureuse femme et une heureuse mère de sept enfants. Mais les questions de moralité publique la préoccupaient, et elle fut une de celles qui s'intéressèrent bien vite à celles que l'on appelle en langage administratif « les prostituées mineures ». Il faut avoir visité la maison de relèvement dont s'occupe à Montsouris, près de Paris, Mme de Witt, maison peuplée de fillettes en sarreau d'école primaire et en nattes dans le dos, qui ont connu les pires bouses, les bas-fonds les plus ignobles de la capitale, pour saisir dans toute leur horreur les dessous de notre prétendue civilisation! Et l'on comprend aussi alors comment une femme de cœur peut se jurer à elle-même de transformer pareil état de choses, et comment convaincue par l'expérience

qu'elle n'y arrivera qu'à l'aide du bulletin de vote, elle devienne suffragiste fervente et militante!

Grande dame — et nous ajouterons grande dame protestante — dans toute sa personne, la figure fine, un peu émaciée sous ses banderoles blancs, le regard vif, Mme de Witt-Schlumberger attire immédiatement la sympathie, la confiance, le respect. A ses deux principales activités: suffrage féminin et relèvement moral, et à sa tâche familiale qui grandit toujours, puisqu'une joyeuse nichée de petites-filles qu'elle aime à grouper autour d'elle dans la vieille demeure normande du Val-Richer, jadis achetée par son grand-père, est venue en chair et en os lui montrer les citoyennes de demain pour lesquelles elle travaille, elle a joint durant la guerre une œuvre immense de secours pour les Belges et les Alsaciens notamment. Ce qui ne l'a pas empêchée d'accepter une réélection au Comité exécutif de l'Alliance Internationale, dont elle est devenue maintenant la première vice-présidente.

#### Mrs. Maud Nathan.

Si chaque suffragiste notable a, à côté de la préoccupation du bulletin de vote à conquérir, un autre but humanitaire à poursuivre, celui-ci est pour Mrs. Nathan l'amélioration des conditions du travail des femmes. Et elle y a contribué de toute sa force en créant aux Etats-Unis l'organisation, qui s'est ensuite répandue en Europe, des Ligues sociales d'Acheteurs.

On a raconté comment elle y avait été amenée par la réponse du directeur d'un grand magasin de New-York, auquel elle demandait de permettre aux vendeuses de s'asseoir, et qui lui répondit que cela écarterait la clientèle! Mrs. Nathan voulut lui prouver qu'au contraire cela attirerait la clientèle des femmes conscientes de leur responsabilité de solidarité, et elle fonda à cette intention la L. S. A., dont l'essor devait être si grand, aux Etats-Unis en tout cas. Elle est encore vice-présidente de la Ligue américaine, et a étendu son activité dans diverses Commissions appelées à s'occuper du travail féminin. En 1913, elle joua un rôle très actif à la Conférence internationale des L. S. A. réunie à Anvers; mais comme elle est en même temps très bonne féministe, elle n'avait eu garde de manquer la même année le Congrès de Budapest!

Ceux qui l'avaient connue en 1913 l'ont retrouvée à Genève en 1920, toujours alerte et pleine de vie, séduisante sous ses cheveux blancs contrastant avec ses yeux noirs et son teint rose, parlant français avec un léger accent qui ne fait que donner un charme de plus à son humour. En ces sept dernières années, elle a beaucoup travaillé pour la cause suffragiste, prenant part à des assemblées, menant des campagnes, haranguant les foules, trouvant toujours l'argument voulu, le mot qui fait rire et qui désarme l'adversaire. Israélite convaincue et fière de son origine, elle a été la première femme à New-York à prêcher dans une synagogue. Le fait est assez rare pour être relevé.

#### Adelheid Popp.

« ... La Jeunesse d'une Ouvrière... », entendait-on murmurer sur son passage, tant l'auteur de cette poignante autobiographie est connu dans le monde féministe et social. Et c'était même une surprise pour celles qui se représentaient Adelheid Popp comme une grand'mère chargée d'ans, ayant vécu tout ce que cette femme remarquable a vécu, de la trouver au contraire en pleine force de l'âge, les cheveux noirs, le teint coloré, les yeux brillants, la parole abondante et facile, le geste décidé...

Adelheid Popp, qui représentait à Genève, avec sa collègue Mme Burian, le gouvernement de l'Autriche allemande, est actuellement députée et membre du Conseil municipal de Vienne. Inutile de dire qu'il a fallu que la Révolution de 1918 passât là, non seulement pour qu'une femme pût remplir pareilles fonctions, mais pour que cette femme spécialement pût les remplir! Car, socialiste convaincue et fervente, disciple et élève passionnée de Bebel, enthousiaste mystique, pourrait-on dire, de la doctrine de son maître, elle était, il va de soi, tenue fortement dans l'ombre par le gouvernement des Habsbourg. Il faut lire dans son beau livre comment sa jeunesse et son enfance misérables (elle était fille d'un père alcoolique et cancreux, d'une mère épuisée par les maternités, qui mourrissait souvent jusqu'à dix-huit mois son dernier enfant pour se préserver d'un nouvel accouchement!), comment le travail auquel elle fut assujettie, sans préparation, sans apprentissage, dès l'âge de dix ans, quittant constamment une fabrique pour une autre, payée là 10 centimes l'heure, ici 40 centimes par jour, ailleurs encore 5 fr. par semaine; comment les